

Aller-Retour

Bulletin d'information de Transports Québec
Direction de la **Chaudière-Appalaches**

Vol. 7 - N° 2, Décembre 2006

Meilleurs vœux!

Aller-Retour

est un bulletin d'information conçu à l'intention des partenaires externes du ministère des Transports.

Depuis mon arrivée à la Direction de la Chaudière-Appalaches, j'ai eu l'occasion de constater le dynamisme qui anime cette région, qu'il s'agisse des employés du Ministère ou des différents partenaires.

Ces derniers mois ont été fort actifs sur le réseau routier. Nous ne pouvons passer sous silence les travaux d'asphaltage et de réfection de la chaussée effectués sur différents tronçons, ainsi que la réfection de structures. Le projet de réfection et d'élargissement des ponts jumeaux enjambant la rivière Chaudière sur l'autoroute Jean-Lesage (20) à Lévis a pris fin cet automne après trois années de travail intensif. Par ailleurs, les différentes étapes du prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73) suivent leur cours, notamment par la tenue d'audiences publiques sur l'environnement concernant le tronçon Beauceville/Saint-Georges et par la participation du Ministère à celles-ci. Aussi, les travaux de construction se poursuivent entre Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville. Il y avait également de nombreux chantiers sur l'axe 173-277 : Saint-Henri, Saint-Anselme, Sainte-Claire et Lac-Etchemin ont eu droit à la visite de la machinerie lourde pour la réalisation de travaux de reconstruction dans les secteurs urbains. Enfin, rappelons qu'un investissement de 90 millions de dollars a été consacré au réseau routier de la région en 2006.

Après les travaux vient l'hiver...

La sécurité en conditions hivernales représente un défi de taille année après année. Le Ministère ne ménage par les efforts en ce qui concerne l'entretien, mais aussi en ce qui touche la sensibilisation. En effet, il diffuse depuis plus de 15 ans une campagne d'information et de publicité pour sensibiliser les conducteurs à la prudence, et plus précisément à l'importance d'équiper leur véhicule de quatre bons pneus d'hiver. Le contenu de la campagne est accessible sur le site Web du Ministère à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca. De plus, je vous rappelle que le Ministère donne l'information sur les conditions routières hivernales sur les principaux tronçons de route de la région au moyen de l'Inforoutière, à l'adresse Internet Inforoutiere.qc.ca ou au 1 888 355 0511. Ce service offre également aux usagers la possibilité de se renseigner sur les travaux routiers, d'obtenir des renseignements généraux, de signaler un incident sur le réseau routier ou de formuler une plainte.

Cette édition du bulletin Aller-Retour traite de quelques dossiers du Ministère en Chaudière-Appalaches, que je vous invite à découvrir.

Bonne lecture et soyez prudents sur les routes cet hiver!



Michel Labrie, ing.
Directeur



Transports
Québec 

Sommaire

2 Le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73)

Le premier carrefour giratoire en Chaudière-Appalaches est en service

3 Des yeux en permanence sur le réseau routier en hiver

4 Le transport des matières dangereuses : une préoccupation pour la région

Sécurité sur les chantiers routiers en 2006

La campagne obtient une excellente notoriété

5 Inondations du mois d'octobre en Beauce

Le Ministère était à pied d'œuvre

Participation à un colloque régional sur les mesures d'urgence

6 Table de concertation régionale sur les véhicules hors route

Le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73)



Structures à la hauteur du chemin de la Carrière



Construction de la chaussée au sud de la route Calway

Le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche suit son cours, et le Ministère s'assure de franchir chacune des étapes essentielles à la réalisation de ce projet.

Entre Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville

Une image du chantier vaut mille mots... Quelques clichés des travaux réalisés en 2006 (voir ci-contre). L'année prochaine, il ne restera qu'à terminer les travaux à la hauteur de la troisième et dernière phase, entre la rivière des Plante et la route du Golf, à Beauceville, afin de permettre l'ouverture de la nouvelle portion d'autoroute à la fin de l'année 2007. Notons que les travaux de réaménagement de l'intersection de la route 173 et de la route du Golf auront lieu en 2007.

Entre Beauceville et Saint-Georges

Le Ministère a participé au processus d'audiences publiques sous la responsabilité du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en octobre et novembre. Plus de 60 mémoires ont été déposés. Le rapport du BAPE sera, quant à lui, remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au plus tard le 2 février 2007. Ce dernier disposera de 60 jours pour le rendre public et, par la suite, il fera ses recommandations au Conseil des ministres pour approbation. Mentionnons que l'analyse d'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'est amorcée en novembre à la suite de la réception de tous les documents. Les deux processus se poursuivent ainsi parallèlement. Rappelons que ce n'est que lorsque le décret de réalisation sera accordé que les différents travaux de préparation du projet pourront être entrepris.



Travaux exécutés à la hauteur de la route du Golf

En ce qui concerne le tronçon entre l'entrée nord de Saint-Georges (74^e Rue projetée) et la route 204 Est, la consultation publique prévue lors de la période d'information et de consultation du BAPE devrait se tenir en janvier 2007. De plus, l'analyse de ce tronçon par la CPTAQ est aussi en cours. Enfin, les démarches sont également en cours pour obtenir les autorisations fédérales en matière d'environnement pour les deux tronçons situés entre Beauceville et Saint-Georges.

Le premier carrefour giratoire en Chaudière-Appalaches est en service

Depuis le début du mois d'octobre, le premier carrefour giratoire sur le réseau routier du ministère des Transports en Chaudière-Appalaches est en service à l'entrée sud de Saint-Henri dans Bellechasse, à l'intersection de la route Campagna (277) et de la rue Commerciale sud (218).

Au moment de l'ouverture de ce nouvel aménagement ainsi que dans les semaines qui ont suivi, la Sûreté du Québec de la MRC de Bellechasse a sensibilisé les usagers aux différentes manœuvres à effectuer à l'approche du carrefour giratoire. Pour la majorité des usagers, il s'agissait d'une première! Certains ont adopté cet aménagement sans difficulté, en appréciant particulièrement le fait que la circulation est toujours en mouvement comparativement à une intersection. D'autres ont trouvé que les manœuvres étaient un peu plus compliquées, mais une période d'adaptation est certes normale lorsque les habitudes de conduite sont changées.

Le Ministère remercie ses partenaires qui ont collaboré à diffuser de l'information relative au carrefour giratoire. Il tient d'ailleurs



Carrefour giratoire de Saint-Henri en service depuis octobre 2006

à souligner les efforts de la Sûreté du Québec au cours du mois suivant l'ouverture du carrefour giratoire. La sensibilisation des patrouilleurs auprès des usagers a fortement contribué au bon fonctionnement de ce nouvel aménagement.

Enfin, rappelons qu'un second carrefour giratoire sera construit en 2007 à Saint-Henri, à l'entrée nord de la municipalité, dans le cadre du projet de réaménagement de la route 277.

DES YEUX EN PERMANENCE SUR LE RÉSEAU ROUTIER EN HIVER

Le personnel du ministère des Transports et celui des entrepreneurs est présent, nuit et jour, sept jours sur sept, en saison hivernale. Ces employés, qui n'ont pas froid aux yeux, bravent le mauvais temps pour assurer les meilleures conditions de circulation possible sur les routes et autoroutes sous la responsabilité du Ministère.

Toujours prêts pour la prochaine tempête!

Pour éviter de se faire surprendre par dame Nature, les équipes d'entretien suivent de près les prévisions de la météo et consultent régulièrement les services spécialisés d'Environnement Canada. Elles utilisent également les données provenant des stations météorologiques, qui les informent, en outre, de la direction et de la vitesse du vent, de la température du sol et de l'air ambiant, etc. Ces données fournissent des indices pour effectuer le déneigement et le déglacage des routes. Dans les heures qui précèdent des précipitations, les chefs des opérations s'assurent de la disponibilité du personnel et du matériel afin d'être prêts à entrer en action dès que tombent les premiers flocons de neige. Les opérations de déneigement sont alors amorcées dès le début des précipitations, une exigence qui est également imposée aux entrepreneurs liés par contrat au Ministère.

Les précipitations

Des précipitations importantes durant la nuit exigent des opérations d'entretien respectant des paramètres très différents de ceux qui concernent les précipitations débutant en milieu de journée. Il faut, dans un cas, tenir compte de l'heure de pointe du matin et d'un certain réchauffement de la température suivant le lever du jour, et, dans l'autre, de l'heure de pointe de fin d'après-midi, de l'arrivée de la noirceur et du froid de la nuit. Des précipitations en novembre ou en février exigent aussi des approches différentes en raison de leur nature qui influence le choix des opérations. La stratégie d'intervention prendra aussi en considération le type de revêtement (béton bitumineux, béton de ciment, gravier) ainsi que le débit de circulation.

Sécurité oblige!

Une équipe de conducteurs et de mécaniciens, soutenue par le personnel de bureau et des surveillants sur les routes, travaille sans relâche pour assurer la sécurité des usagers. Au besoin, ils devront décider de fermer une section de route, d'en aviser les policiers et de dépêcher des employés pour y diriger la circulation.

Des patrouilleurs vigilants

En saison hivernale, une quinzaine de patrouilleurs affectés à la surveillance du territoire s'activent en Chaudière-Appalaches. À ce nombre s'ajoutent les chefs des opérations sur leur territoire respectif. Nos sentinelles de la route se préoccupent principalement de l'entretien du réseau, conformément au *Plan de surveillance en viabilité hivernale* de la Direction. À cette fin, elles remplissent des fiches d'inspection et notent entre autres l'appréciation et la conformité des activités de déneigement ou de déglacage réalisées. L'ensemble de ce processus est certifié ISO 9001 (2000). Les journées de tempête sont plutôt mouvementées : visibilité réduite ou nulle, chaussée enneigée ou glacée, fermetures de routes, accidents et



sorties de route multiples, opérations de déneigement en continu, etc. Toujours aux aguets, les sentinelles détectent et signalent tout bris, toute défectuosité ou dégradation tant au point de vue de la chaussée que de la signalisation. Du chemin, ils en font! Chaque patrouilleur peut parcourir jusqu'à 500 km par quart de travail.

Après la tempête

Les précipitations terminées, commence alors le travail de dégagement de la neige. Dans certains secteurs, la neige est soufflée hors de la chaussée. Pour obtenir une chaussée sécuritaire dans les meilleurs délais, on procède alors à l'épandage de fondants ou d'abrasifs. Lorsqu'une précipitation est très importante, il faut parfois déneiger les panneaux de signalisation.

Les équipes travaillent souvent dans des conditions changeantes et difficiles, tout en respectant les nombreuses exigences et

en se souciant de la sécurité des usagers de la route. Le ministère des Transports tient à remercier les personnes qui, de près ou de loin, collaborent à assurer la sécurité du public sur les routes de la région durant l'hiver. Il sensibilise aussi les usagers de la route à adapter leur conduite aux conditions hivernales.

Patience à l'égard des équipes d'entretien

Les équipes d'entretien ont besoin d'espace et de temps pour accomplir leur travail. En raison de leur taille et des rafales de neige qu'ils pourraient soulever sur leur passage, les véhicules de déneigement doivent rouler à environ 50 km/h.

C'est pourquoi les automobilistes et les camionneurs doivent faire preuve de patience à leur égard en ralentissant et en évitant autant que possible de les dépasser. Toute manœuvre de dépassement est risquée, puisqu'il est difficile de prévoir l'état de la chaussée devant les véhicules de déneigement.



Le transport des matières dangereuses : une préoccupation pour la région



Le Ministère et ses partenaires ont le souci de mieux connaître les déplacements de matières dangereuses en Chaudière-Appalaches, et ce, dans une perspective d'estimation des risques et des impacts pour les usagers de la route et les populations riveraines du réseau routier. Dans ce contexte, ils réalisent une étude origine-destination auprès des entreprises, organismes et établissements publics de la région susceptibles de générer du transport de matières dangereuses.

Le comité supervisant cette étude est formé de représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du ministère de la Sécurité publique, du ministère des Transports ainsi que du Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches.

Lors de la réalisation du *Plan de transport de la Chaudière-Appalaches*, les connaissances partielles relativement au transport des matières dangereuses sur le territoire et la disparité des sources de données sont apparues comme étant préoccupantes pour la majorité des organismes et des ministères régionaux consultés.

Un « état des lieux » à réaliser

L'étude* a pour objectif de dresser un portrait du transport des matières dangereuses dans la région sur les réseaux routier, ferroviaire et maritime, et de déterminer, dans une phase subséquente, les facteurs de risque à considérer et les mesures préventives pouvant être adoptées. Plus particulièrement, elle vise à :

- déterminer les récepteurs et les expéditeurs de matières dangereuses en Chaudière-Appalaches;

* En raison de la méthodologie privilégiée pour la réalisation de l'étude, les déplacements de transit ne sont pas documentés à ce stade-ci.

- connaître les quantités et les types de matières dangereuses transportées sur le réseau routier sous la responsabilité du Ministère;
- décrire les trajets empruntés, ainsi que la fréquence des livraisons et des expéditions;
- documenter les déplacements de matières dangereuses sur le réseau ferroviaire (volumes, types, fréquence);
- documenter les déplacements de matières dangereuses sur le fleuve Saint-Laurent, y compris le quai d'Ulramar à Lévis.

À mi-chemin vers l'obtention d'un portrait fiable

L'étape de la constitution de la base de données a été laborieuse et elle est maintenant terminée. Elle a donné lieu à l'expédition par la poste de quelque 730 questionnaires à des entreprises et des organismes. De plus, une quarantaine d'entreprises, parmi les plus susceptibles de générer des quantités importantes de matières dangereuses, sont en voie d'être rencontrées et feront l'objet d'entrevues personnalisées grâce à la collaboration du ministère de la Sécurité publique.

Les prochaines étapes à franchir sont l'obtention d'un taux de réponse satisfaisant et des relances téléphoniques dans le but d'atteindre un seuil de participation avoisinant les 70 %. Parallèlement, une méthode d'évaluation de la qualité de l'information collectée et de validation des itinéraires à cartographier doit également être développée. Les résultats seront donc présentés sous la forme d'une analyse de l'importance des déplacements de matières dangereuses pour les trois modes de transport visés, particulièrement le transport routier.

Le principal enjeu lié au succès de l'étude a trait à la collaboration obtenue de la part des entreprises sollicitées ainsi qu'à la qualité de l'information recueillie. En effet, le caractère confidentiel des données recherchées et leur divulgation sur une base volontaire rendent la tâche plus difficile. Toutefois, la perspective de l'utilisation des résultats dans un but de prévention, la confection des schémas de sécurité civile en étant un exemple, donne à l'exercice toute sa légitimité.

Sécurité sur les chantiers routiers en 2006

La campagne obtient une excellente notoriété

Le ministère des Transports réalise tous les ans des travaux de réfection et de construction sur les routes du Québec. Comme ces travaux peuvent avoir des impacts importants, le Ministère entreprend chaque année une vaste campagne d'information et de prévention pour inciter les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance aux abords des zones de chantiers. La campagne publicitaire de cette année, sous le même thème que l'an passé « Faites votre bout de chemin, ralentissez! », a obtenu une excellente notoriété.

En effet, neuf conducteurs sur dix affirment avoir remarqué au moins un des éléments d'information sur les panneaux d'affichage « Ralentissez! » ou avoir entendu la capsule radio « Bâtir l'avenir » de la campagne de cet été. Cela constitue une augmentation importante par rapport à la notoriété totale de la précédente campagne.

Voici quelques faits saillants de l'étude d'impact de la dernière campagne publicitaire :

- Plus des trois quarts des conducteurs interrogés affirment que les automobilistes réduisent leur vitesse sur les chantiers routiers. Cependant, à peine 17% estiment que les automobilistes réduisent leur vitesse à la limite permise, contre

61 % qui disent que, même si elle a été réduite, elle excède toujours la limite permise.

- 80 % des conducteurs interrogés ont remarqué au moins un des deux types de panneaux d'affichage de la campagne de cette année.
- Trois conducteurs sur cinq affirment avoir entendu le message radio de la campagne 2006. Ce résultat constitue une très bonne notoriété.
- La moitié des conducteurs visés affirment avoir vu, lu ou entendu de l'information concernant les opérations de surveillance policière accrue sur les chantiers routiers au cours des derniers mois. Un peu plus du tiers estiment que ces opérations ont permis à divers degrés la réduction de la vitesse des automobilistes sur les chantiers routiers.

Cette étude avait pour but de connaître les habitudes de conduite des usagers de la route à l'approche des chantiers routiers, d'évaluer la notoriété et l'impact de la campagne, ainsi que de mesurer certaines perceptions relatives aux efforts déployés par le Ministère.



Faites votre
bout de chemin
RALENTISSEZ

Inondations du mois d'octobre en Beauce

Le Ministère était à pied d'œuvre



La route menant à Saint-Jules a été sectionnée à la hauteur d'un ponceau.

Des routes inondées, des accotements érodés, des ponceaux affaissés, un pont temporaire emporté... Le ministère des Transports, comme bon nombre de citoyens, a dû faire face à de nombreuses situations problématiques au cours de la fin de semaine du 21 octobre dernier à la suite de fortes précipitations. Chose certaine, les employés étaient à pied d'œuvre.

Ce sont 42 mm de pluie qui sont tombés en quatre heures en Beauce, pour un total de 70 mm pour la journée du samedi. Cette quantité d'eau inhabituelle a occasionné le débordement de la rivière Chaudière dans sept municipalités situées le long de ce cours d'eau, en plus d'en toucher plusieurs autres dans la région.

Les employés du Centre de services de Beauceville, situé au cœur des municipalités inondées, sont immédiatement intervenus à plusieurs endroits sur le réseau routier pour fermer l'accès aux routes touchées. Des équipes des centres de services voisins (Thetford Mines, Lac-Échemin, Laurier-Station et Lévis) ont prêté main-forte à leurs collègues pour assurer la sécurité des usagers du réseau routier. Il faut mentionner que l'augmentation rapide

du niveau de la rivière Chaudière exigeait une importante coopération entre les différents intervenants.

Heureusement, aucun événement malheureux autre que des dégâts matériels n'est venu assombrir le bilan des opérations. Notons que les inondations ont causé des dommages avoisinant un million de dollars sur le réseau routier du Ministère. Toutefois, l'objectif d'assurer la sécurité des usagers, tant pendant les inondations que durant les jours qui ont suivi, a été atteint avec la collaboration de tous.



À Saint-Gédéon-de-Beauce, des travaux d'urgence ont dû être effectués pour rendre sécuritaire la route 204.



À Notre-Dame-des-Pins, le pont temporaire a été emporté par la crue des eaux et le pont en construction a subi des dommages importants.

Participation à un colloque régional sur les mesures d'urgence

Maires, directeurs généraux et responsables des mesures d'urgence des municipalités des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches étaient invités à un colloque sur les mesures d'urgence à Québec, le 29 novembre dernier. Ce colloque était une première pour les organisateurs du ministère des Affaires municipales et des Régions et du ministère de la Sécurité publique.

À l'intérieur d'un programme de conférences diversifiées, le ministère des Transports, en collaboration avec la Sûreté du Québec, a présenté le processus d'alerte et de mobilisation en axant sur les fermetures de routes en hiver. De plus, les participants ont pu obtenir de l'information sur les différents

services offerts au Ministère, dont le service de renseignements l'Inforoutière, au stand d'information installé pour l'occasion.

Tous savent qu'une gestion efficace d'une situation de crise nécessite non seulement une bonne préparation, mais aussi une mise à jour permanente de l'information. Le colloque donnait donc l'occasion aux divers intervenants ministériels et municipaux d'échanger sur des situations bien concrètes et d'entendre les témoignages de ceux qui ont été appelés récemment à gérer une situation de crise. Que ce colloque soit le premier d'une longue série de rencontres annuelles en matière de mesures d'urgence!

Table de concertation régionale sur les véhicules hors route



En juin 2006, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi n° 9 modifiant la Loi sur les véhicules hors route. Cette loi contient une série de mesures visant à accroître la sécurité des utilisateurs et à améliorer leur cohabitation avec les riverains. Une table de concertation régionale réunissant l'ensemble des intervenants régionaux concernés par les véhicules hors route a été mise en place.

C'est à la Conférence régionale des élus (CRE) de la région que revient le mandat de piloter les travaux de cette table régionale qui regroupera plusieurs intervenants en matière de circulation des véhicules hors route. La direction territoriale du Ministère en fait partie et s'associe à la démarche visant à pourvoir la région de réseaux de sentiers interrégionaux, qui favoriseront une cohabitation harmonieuse entre les riverains et les utilisateurs.

Pour plus d'information sur le dossier des véhicules hors route en général, vous pouvez consulter le site Internet du Ministère (www.mtq.gouv.qc.ca), à la rubrique *Sécurité*, section *Véhicules hors route*.

POUR NOUS JOINDRE...

Direction de la Chaudière-Appalaches Bureau régional

1156, boul. de la Rive-Sud,
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone: 418 839-5581
Télécopieur: 418 834-7338
Courriel: dta@mtq.gouv.qc.ca
Web: www.mtq.gouv.qc.ca

L'Inforoutière (sans frais)

Téléphone : 1 888 355-0511
Cellulaire : #0511

Centre de services de Beauceville

708, boulevard Renault
Beauceville (Québec) G5X 1L8
Téléphone: 418 774-3384
Télécopieur: 418 774-9853

Centre de services Thetford Mines

1065, rue du Parc
Thetford Mines (Québec) G6H 1A2
Téléphone: 418 423-7571
Télécopieur: 418 423-7348

Centre de services de Saint-Jean-Port-Joli

124, avenue de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone: 418 598-3318
Télécopieur: 418 598-9670

Centre de services de Saint-Charles-de-Bellechasse

2758, avenue Royale
Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0
Téléphone: 418 887-3341
Télécopieur: 418 887-3072

Centre de services

de Laurier-Station – Lévis Bureau de Laurier-Station :

186A, boulevard Laurier
Laurier-Station (Québec) G0S 1N0
Téléphone: 418 728-2898
Télécopieur: 418 728-5188

Bureau de Lévis (Charny) :

8420, avenue Sous-Le-Vent
Charny (Québec) G6X 3S9
Téléphone: 418 832-6121
Télécopieur: 418 832-8593

Centre de services de Lac-Etchemin

1375, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone: 418 625-6501
Télécopieur: 418 625-6531



Aller-Retour est un bulletin publié par la Direction de la Chaudière-Appalaches à l'intention de ses partenaires.

Pour tout commentaire ou toute suggestion, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse :
allerretour@mtq.gouv.qc.ca

Coordination : Mélissa Barrette

Collaborateurs : Michel Labrie, Francine Bilodeau, Sonia Fontaine, Louise Corriveau et Madeleine Lindsay

Révision linguistique : Direction des communications
Infographie et impression : Groupe Dorcas

Dépôt légal - ISSN 1496-1598